



Conseil d'administration

344^e session, Genève, mars 2022

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Segment du personnel

Date: 2 février 2022

Original: anglais

Treizième question à l'ordre du jour

Nominations au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)

Objet du document

L'objet du présent document est de demander au Conseil d'administration d'approuver le renouvellement du mandat des membres du Comité des pensions du personnel du BIT, qui viendra à expiration le 8 octobre 2022, en vue de soumettre cette question à la 110^e session (2022) de la Conférence internationale du Travail pour approbation.

Objectif stratégique pertinent: Aucun.

Principal résultat: Aucun.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Mise en œuvre du projet de décision.

Unité auteur: Département du développement des ressources humaines (HRD).

Documents connexes: [GB.341/PFA/INF/7](#).

1. Conformément à l'article 6 c) des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, trois membres et trois membres suppléants sont nommés par la Conférence internationale du Travail, sur recommandation du Conseil d'administration, pour siéger au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies). À sa 253^e session (mai-juin 1992), le Conseil d'administration a décidé que les nominations au Comité des pensions du personnel devraient refléter une représentation tripartite.
2. Le mandat des membres et membres suppléants ci-après du Comité des pensions du personnel du BIT qui avaient été nommés par la Conférence pour une période de trois ans arrive à expiration le 8 octobre 2022:

| Membres | Membres suppléants |
|---------------------------------------|------------------------------|
| M. J.C. Pomareda Muñoz (gouvernement) | Poste vacant |
| M. F. Merle (employeurs) | M. L. Abbé-Decarroux |
| M. L. Cirigliano (travailleurs) | M. C. Pardini (travailleurs) |

3. Le groupe gouvernemental propose le renouvellement du mandat de M. J.C. Pomareda Muñoz comme membre titulaire, le siège de membre suppléant restant vacant. Le groupe des employeurs propose le renouvellement du mandat de M. F. Merle comme membre titulaire. Il ne désigne aucun membre suppléant pour remplacer M. L. Abbé-Decarroux qui prendra sa retraite à l'expiration de son mandat en cours. Le groupe des travailleurs propose le renouvellement du mandat de M. L. Cirigliano comme membre titulaire et de M. C. Pardini comme membre suppléant. Tous les renouvellements proposés le sont pour un mandat de trois ans, qui courra du 9 octobre 2022 au 8 octobre 2025.

► Projet de décision

4. **Le Conseil d'administration décide de soumettre la résolution suivante à la Conférence internationale du Travail à sa 110^e session (2022):**

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Nomme au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies) pour une période de trois ans courant jusqu'au 8 octobre 2025 les membres et membres suppléants ci-après:

Membres:

M. J.C. Pomareda Muñoz (gouvernement)

M. F. Merle (employeurs)

M. L. Cirigliano (travailleurs)

Membre suppléant:

M. C. Pardini (travailleurs)